

ASSISTANTES FAMILIALES ET ASSISTANTS FAMILIAUX

MOBILISATION NATIONALE ET LOCALE JEUDI 20 MAI 2021 !

**Faites entendre votre voix
pour l'amélioration de vos conditions de travail
et la reconnaissance de votre profession !**

Face à une crise sanitaire sans précédent, vous êtes des premiers de cordée plus que jamais engagés pour la qualité d'accueil des enfants !

Votre salaire n'est pas à la hauteur de vos responsabilités, les indemnités d'entretien ne permettent pas de répondre aux besoins des enfants, pas de droit au répit ... et toujours sous la menace de vous voir retirer les enfants du jour au lendemain et d'être privé-e-s de salaire décent !

Assistantes et assistants familiaux-ales, il est l'heure de vous unir pour dire STOP et gagner sur vos :

REVENDEICATIONS NATIONALES

- **Revalorisation rapide des salaires** sur la base de 1800 € Brut pour l'accueil d'un enfant en continu,
- **Revalorisation des indemnités d'entretien**, des frais de déplacement et des allocations ayant vocation à couvrir les frais répondant aux besoins de l'enfant (vêtue, argent de poche, financement de séjours vacances, etc...),
- **Reconnaissance** sans condition en **maladie professionnelle** de toutes les assistantes et tous les assistants familiaux atteint-es par la Covid 19,
- La mise en place d'un véritable **déroulement de carrière** pour les assistantes et assistants familiaux-ales de tous les Conseils départementaux avec la reconnaissance de l'ancienneté et une véritable intégration dans la fonction publique territoriale **en tant qu'agent-e titulaire** bénéficiant d'un statut et d'un cadre d'emploi de **catégorie B**.

- Renouvellement de la **majoration des indemnités d'entretien** (comme lors du premier confinement) avec effet rétroactif à partir du 6 avril jusqu'au retour à l'école de tous les élèves,
- Une **réelle intégration** des assistantes et assistants familiaux-ales **au sein des équipes de l'Aide Sociale à l'Enfance** du Conseil départemental,
- **Recrutement à la hauteur des besoins** d'assistantes et assistants familiaux-ales en rendant le métier plus attractif,
- Octroi de **5 jours de repos compensatoires** pour la période COVID,
- **Attribution d'une prime COVID** pour tous les assistantes et assistants familiaux-ales, reconnaissance légitime de leur engagement auprès de la collectivité et des enfants accueillis.

REVENDEICATION LOCALES

La CGT appelle l'ensemble des assistantes et assistants familiaux-ales de l'Allier à se rassembler afin d'être entendu par le Préfet pour les revendications nationales et par le Président du Conseil départemental pour les revendications locales.

Rendez-vous sur les cours devant la préfecture de Moulins de 11h30 à 13h30 pour un pique-nique tiré du sac.

Soutenu par



*Les assistantes et assistants
familiaux-ales ne lâcheront rien !*